



**HAL**  
open science

## Depuis quand Pascal a-t-il écrit une “ apologie ” ?

Laurent Thirouin

► **To cite this version:**

Laurent Thirouin. Depuis quand Pascal a-t-il écrit une “ apologie ” ?. Quaderni LEIF, 2021, “Tout hors le vrai” - Pascal ou la modernité brisée, 19, pp.43-57. halshs-02943680

**HAL Id: halshs-02943680**

**<https://shs.hal.science/halshs-02943680>**

Submitted on 20 Sep 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Depuis quand Pascal a-t-il écrit une « apologie » ?

Journée d'étude  
« Tout hors le vrai » Pascal ou la modernité brisée  
Université Lyon 3 – 29 mars 2019

La question paraîtra sans doute saugrenue. Ou la réponse à peu près évidente. La science pascalienne abonde en documents, en témoignages, en travaux érudits qui permettent de dater les choses d'une manière suffisante. Ce sont d'abord les souvenirs de Gilberte, qui, dans sa *Vie de Monsieur Pascal*, rapporte au miracle de la Sainte Épine le mouvement d'enthousiasme et de gratitude devant conduire à la rédaction des *Pensées*. Citons largement ce texte bien connu.

Mon frère fut sensiblement touché de cette grâce, qu'il regardait comme faite à lui-même, puisque c'était sur une personne qui, outre la proximité, était encore sa fille spirituelle dans le baptême ; et sa consolation fut extrême de voir que Dieu se manifestait si clairement dans un temps où la foi paraissait comme éteinte dans les cœurs de la plupart du monde. La joie qu'il en eut fut si grande qu'il en était pénétré ; de sorte qu'en ayant l'esprit tout occupé, Dieu lui inspira une infinité de pensées admirables sur les miracles qui, lui donnant de nouvelles lumières sur la religion, lui redoublèrent l'amour et le respect, qu'il avait toujours eus pour elle.

Et ce fut l'occasion qui fit naître cet extrême désir qu'il avait de travailler à réfuter les principaux et les plus forts raisonnements des athées. Il les avait étudiés avec grand soin et il avait employé tout son esprit à chercher les moyens de les convaincre. C'est à quoi il s'était mis tout entier ; et la dernière année de son travail a été toute employée à recueillir diverses pensées sur ce sujet. Mais Dieu, qui lui avait inspiré ce dessein et toutes ces pensées, n'a pas permis qu'il l'ait conduit à sa perfection, pour des raisons qui nous sont inconnues<sup>1</sup>.

C'est le 24 mars 1656 que la jeune Marguerite Périer, filleule et nièce de Pascal, est miraculeusement guérie d'une fistule lacrymale gravissime. Nous avons là le point originel de l'entreprise. Son avancement est attesté par la conférence donnée deux ans plus tard à Port-Royal, et « connue » doublement grâce aux informations de Filleau de la Chaise et d'Étienne Périer (qui n'y avaient assisté ni l'un ni l'autre). À la même année 1658, remonterait la constitution des liasses classées – premier effort de mise en forme de la matière, que Philippe Sellier propose de dater de juin 1658. Les quatre ans qui séparent ce classement fondateur de la mort de l'auteur n'auront permis que des développements épars, entrecoupés par les moments de stérilité dus à la maladie.

Tout cela est bien connu et fournit un cadre chronologique à peu près admis aujourd'hui par l'ensemble de la critique. Mais là n'est pas ma question ! Si l'on peut s'entendre sur les étapes de son écriture, on sait bien peu de choses sur le livre lui-même et sur son objectif. Quel était donc précisément l'ouvrage que Pascal se proposait d'écrire ? Sa matière certes était religieuse, mais une chose est sûre : il n'est jamais fait mention au XVII<sup>e</sup> siècle d'une *apologie*. Que Pascal se soit lancé dans la composition d'une *Apologie de la religion chrétienne*, comme l'apprennent aujourd'hui les étudiants et comme le répètent tous les manuels, aucun fondement textuel ne permet de l'affirmer, du moins en ces termes.

La présente enquête sera donc extrêmement modeste, mais en même temps fondamentale et de nature strictement factuelle. Il s'agit simplement de proposer une date. Depuis quand utilise-t-on le terme d'*apologie* pour désigner le travail inachevé de Pascal ? Le problème, dira-t-on, est assez futile et relève d'une curiosité lexicale sans enjeu majeur.

<sup>1</sup> Ed. Mesnard, OC I, § 39-40, p. 583-584.

Qu'importent les mots, si l'on s'entend sur les choses, et s'il est avéré que le travail que méditait Pascal lors de son décès s'apparente pleinement au genre de l'apologie ? Mais une telle observation, frappée au coin du bon sens, n'est pas exempte de naïveté. L'anachronisme critique n'est certes pas tragique, mais il n'est pas non plus anodin. Que dit-on – qu'on le veuille ou non – quand on recourt à ce terme d'*apologie* ? Là est le point essentiel, et la question intellectuellement importante<sup>2</sup>. Si cette désignation savante a fait son apparition, dans l'histoire des *Pensées*, à un moment précis, il importerait de savoir plus précisément quand, et pourquoi. Au XVII<sup>e</sup> siècle en effet, rappelons-le, le terme d'apologie, couramment utilisé dans le cadre des polémiques, ne s'applique qu'aux personnes : *apologie de Balzac, de Jansénius, des casuistes*... Les dictionnaires sont parfaitement clairs à cet égard. L'apologie, nous dit ainsi l'Académie en 1694 est un « Discours, soit écrit, soit de vive voix pour la justification, pour la défense de quelqu'un ». Furetière la définit de façon similaire comme un « livre ou discours fait pour justifier quelqu'un ». Tout au plus glisse-t-on, par une métonymie bien naturelle, de l'apologie d'un écrivain à celle de ses ouvrages, conçus comme une extension de lui-même. En revanche, quand ils doivent se défendre, les princes et les grands publient des « manifestes », déclarations répondant à leurs détracteurs et justifiant leur action politique. Furetière propose le parallèle : « ce que les Princes appellent *manifeste*, les particuliers l'appellent *Apologie*<sup>3</sup>. » Dans un cas comme dans l'autre, le bénéficiaire est une personne. Selon qu'on est une personne publique ou privée, on écrit ainsi pour se défendre des *manifestes* ou des *apologies*. Mais il n'est pas question, à l'époque de Pascal, d'écrire des *apologies* pour la religion, ni pour toute autre réalité de cet ordre. Le seul contre-exemple que l'on puisse invoquer est *l'Apologie du théâtre* de Georges de Scudéry (1639), mais, comme le fait remarquer V. Carraud, l'ouvrage se présente moins comme un plaidoyer en faveur d'un genre ou d'une pratique littéraire que comme une « défense de ceux qui composent les poèmes dramatiques » et une « justification de tant d'illustres personnes [...] qui se plaisent au théâtre<sup>4</sup>. »

Qui est donc « l'inventeur » de l'apologie en matière pascalienne ? La réponse semble aujourd'hui assurée. Il s'agit du philosophe Victor Cousin, lequel utilise à maintes reprises ce terme technique dans son fameux *Rapport à l'Académie française sur la nécessité d'une nouvelle édition des Pensées de Pascal*. Paru en feuilleton dans le *Journal des Savants* entre avril et novembre 1842, ce texte marque incontestablement une étape dans l'histoire des *Pensées*. On évoque volontiers à son sujet un *tournant philologique*. Il inaugure en effet, de façon fracassante, une nouvelle exigence intellectuelle fondée sur les textes et suscite une nouvelle ligne de travaux sur Pascal. V. Cousin, à cet égard, est bien le père fondateur des nouvelles recherches pascaliennes, qui ont culminé dans les travaux d'un Z. Tourneur, d'un L. Lafuma ou d'un J. Mesnard. Mais cette impressionnante postérité critique nous masque aujourd'hui les motivations réelles du philosophe de l'éclectisme. Loin de vouloir servir la mémoire de Pascal, V. Cousin, par un retour au manuscrit et un dévoilement du texte authentique, entendait ébranler l'autorité philosophique des *Pensées* et démontrer que cette œuvre, d'apparence cartésienne, était en réalité un brûlot sceptique et le produit le plus navrant d'une démission de la raison. L'exigence philologique était pour lui au service

<sup>2</sup> Deux études se sont récemment attachées à examiner les présupposés de la notion d'*apologie* et le cadre idéologique subrepticement imposé : Hubert AUPETIT, « Pour en finir avec *l'apologie*. Us et abus d'une hypothèse de lecture. », *Relire l'apologie pascalienne. Chroniques de Port-Royal* (63), 2013, pp. 27-44. Vincent CARRAUD, « Le dessein de Pascal : De la vraie religion, ou une apologétique de la douceur », *ibid.*, pp. 45-66. Le présent travail n'est à considérer que comme un complément de ces deux études, une simple précision historiographique.

<sup>3</sup> Furetière, *Dictionnaire Universel* (1690), s.v. manifeste.

<sup>4</sup> G. de Scudéry, cité par V. Carraud, *loc. cit.*, p. 45, n. 2.

d'une démythification intellectuelle. On comprend pourquoi l'entreprise de Cousin, qui nous paraît à première vue si salutaire, et qui aurait dû soulever l'enthousiasme de tous les amis et lecteurs de Pascal, s'est développée en fait dans une atmosphère de polémique et de suspicions hostiles<sup>5</sup>.

De façon à peine caricaturale, la thèse de V. Cousin se laisserait résumer comme suit : filtrées et corrigées par Port-Royal, les *Pensées* de Pascal nous apparaissaient comme le témoignage d'un des grands moments de la philosophie classique ; restituées dans leur authenticité par un recours au manuscrit (étrangement négligé pendant presque deux siècles), elles révèlent leur véritable et décevant visage – une simple apologie de la religion chrétienne. Pour le champion de la philosophie que se veut V. Cousin, l'étiquette d'*apologie* est infamante. Elle signifie en tout cas, sans contestation possible, la nature non philosophique de l'ouvrage auquel elle s'applique. Mais la chose nous apparaîtra dans toute sa netteté si l'on se livre à l'enquête annoncée, et que l'on tente de dater plus exactement l'apparition de notre terme.

Dans le *Rapport* de 1842, le terme d'apologie est omniprésent pour caractériser, et même intituler les *Pensées*. V. Cousin en fait usage sur le mode de l'évidence, comme si l'unanimité critique existait sur ce point. La première occurrence de notre vocable n'autorise aucune discussion : « Sous le nom de *Pensées* de Pascal on a toujours compris et on comprend encore les notes que, dans ses dernières années, Pascal déposait d'intervalle en intervalle sur le papier pour lui être des souvenirs et des matériaux utiles dans la composition de sa nouvelle Apologie de la religion chrétienne<sup>6</sup>. » L'œuvre en gestation n'est un mystère pour personne, même si elle ne nous est parvenue que sous la forme de « notes », de pensées éparées. Depuis la mort de Pascal, et même avant, on a toujours su qu'il s'agissait d'une Apologie de la religion chrétienne. Quelle preuve Cousin en apporte-t-il ? Une citation de la Vie de Pascal par Madame Périer, qu'il donne en note à cet endroit même pour étayer son propos : « La dernière année de son travail a été toute employée à recueillir diverses pensées sur ce sujet<sup>7</sup>. » C'est le texte même que nous citons en ouverture du présent travail. On ne peut s'empêcher de constater que la notion d'apologie en est formellement absente. Mais Cousin poursuit, imperturbablement : « Tel est le sens vrai et unique des *Pensées* : c'est celui que sa famille et ses amis leur ont donné d'abord, et qu'elles doivent retenir pour garder leur caractère original<sup>8</sup>... »

Quand il s'agit pour Cousin de remettre en cause l'édition de Bossut, alors en vigueur, c'est encore au nom de l'*Apologie*. « L'ordre de Bossut ne soutient pas le moindre examen<sup>9</sup> », affirme le philosophe devenu philologue. Bossut, on le sait, divise les *Pensées* en deux parties : celles *qui se rapportent à la philosophie, à la morale et aux belles-lettres* ; et les autres, *immédiatement relatives à la religion*. Inutile de préciser que, dans cette commode répartition, c'est la première section qui a les faveurs de l'éditeur du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais Cousin s'insurge : « Cette distinction ne peut convenir à des pensées qui toutes

---

<sup>5</sup> Sur cette dimension idéologique et politique du *Rapport* de 1842, on consultera les travaux d'Alain Cantillon, et notamment : « “Nous n'avions entrepris qu'un travail littéraire”. Victor Cousin et Pascal », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 28-29 | 2002, mis en ligne le 22 novembre 2008, URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/922> ; DOI : 10.4000/ccrh.922

<sup>6</sup> Victor Cousin, *Des Pensées de Pascal. Rapport à l'Académie Française sur la nécessité d'une nouvelle édition de cet ouvrage*. Paris, Librairie philosophique de Ladrangue, 1843, p. 21. Ce passage est strictement identique au texte paru l'année précédente en feuilleton dans le *Journal des Savants* (juin 1842, p. 333).

<sup>7</sup> Rapport... (1843), note 1, p.21.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 25.

avaient un but commun, l'apologie de la religion chrétienne<sup>10</sup>. » Là où les éditeurs des siècles précédents – et cela vaut pour l'édition originelle de Port-Royal (1670) – s'accommodaient d'une certaine dispartate dans l'ouvrage, Cousin entend retrouver l'unité d'inspiration et les traces d'un projet cohérent. La notion d'apologie lui permet ainsi de lire les *Pensées* comme un tout ; elle constitue de ce point de vue un véritable progrès critique. Mais qu'entend exactement Cousin par ce titre d'Apologie, qu'il réitère tout au long du *Rapport*, sans jamais accepter de le mettre en débat ? Une étrange manipulation éditoriale nous aidera à le comprendre.

Dans la livraison de septembre 1842 du *Journal des Savants*, cinquième épisode de son feuilleton pascalien, V. Cousin oppose à la foi inquiète et malheureuse de Pascal le christianisme raisonnable des Arnauld et des Malebranche, des Fénelon et des Bossuet, « fruit solide et doux de l'alliance de la raison et du cœur dans une âme bien faite et sagement cultivée<sup>11</sup> ». Les *Pensées* n'étaient pas faites pour un siècle à la fois religieux et philosophique comme celui de Descartes. Elles en sapent les deux fondements, par une apologie du christianisme (le terme revient !) qui ébranle autant la philosophie que la foi. « Une telle apologie du christianisme eût été un monument tout particulier, qui aurait eu pour vestibule le scepticisme, et pour sanctuaire une foi sombre et mal sûre d'elle-même. Un pareil monument eût peut-être convenu à un siècle malade tel que le nôtre ; il eût pu attirer et recevoir Byron converti, Faust ou Manfred, des hommes longtemps en proie aux horreurs du doute et voulant s'en délivrer à tout prix. Mais les esprits calmes et réglés du XVII<sup>e</sup> siècle n'auraient su que faire d'un semblable ouvrage<sup>12</sup>. » Et V. Cousin peut enfin énoncer la thèse qui lui tient à cœur, et donner la justification philosophique de sa grande entreprise philologique : les éditeurs raisonnables de Port-Royal se sont employés à rendre raisonnable une œuvre qui ne l'était guère, et à dénaturer de la sorte (pour le meilleur, certes !) l'entreprise spécifique de Pascal ; revenir au manuscrit des *Pensées*, c'est retrouver le Pascal sceptique et sombre que ses amis avaient cherché à nous camoufler.

Il n'est donc pas surprenant que des hommes tels qu'Arnauld et Nicole, qui voulaient faire des *Pensées* un livre édifiant, n'aient pas consenti à les publier telles qu'ils les trouvaient ; mais c'est ici notre devoir d'éditeur fidèle de rétablir le caractère original de l'ouvrage sur lequel nous travaillons, d'ôter au scepticisme et à la religion de Pascal leurs derniers voiles, et cela avec d'autant moins de scrupules, que le scepticisme de Pascal est, à nos yeux, une erreur qui veut être démasquée et combattue, et la foi par laquelle il entreprend de le corriger, un autre excès, un remède extrême, presque aussi funeste que le mal qu'il prétend guérir, qu'il ne guérit point, qu'il envenime, au contraire, et rend plus tard incurable à tous les efforts d'une philosophie généreuse et du vrai christianisme<sup>13</sup>.

L'académicien et nouvel éditeur assortit sa profession de foi d'une brève note, afin d'attester la constance de ses convictions : « Il y a douze ans j'exprimais déjà la même opinion sur le caractère de la philosophie et de la religion de Pascal, dans la XII<sup>e</sup> leçon de l'Histoire de la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup>. » Ces douze ans nous ramènent en 1829, et à la publication du *Cours de l'histoire de la philosophie*<sup>15</sup>. La douzième leçon, consacrée à la « Lutte du sensualisme et de l'idéalisme... », se conclut sur un examen des différentes

<sup>10</sup> *Ibid.*

<sup>11</sup> *Journal des Savants*, septembre 1842, p. 540.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 541.

<sup>13</sup> *Ibid.*

<sup>14</sup> *Ibid.*, note 1. Suivent aussitôt les références exactes au volume évoqué : t. I, p. 443, 2<sup>e</sup> édition.

<sup>15</sup> V. Cousin, *Cours de l'histoire de la philosophie*, Paris, Pichon et Didier, 1828-1829 (3 tomes en 2 vol. : Vol. I. Introduction à l'histoire de la philosophie, 1828 ; Vol. II. Tome I. Histoire de la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle, 1829 ; [Vol. II] Tome II. Histoire de la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle. École sensualiste. - Locke, 1829.). Dans la note du rapport, Cousin se réfère à une « 2<sup>e</sup> édition » de l'ouvrage, parue l'année précédente (1841) à Paris, chez le libraire-éditeur Didier, avec une nouvelle pagination, mais sans modification du texte.

formes de scepticisme, qui combattent le dogmatisme de leur temps avec plus ou moins de bonne foi. Le grand représentant des pseudo-sceptiques, ceux dont le doute n'est qu'un chemin pour restaurer un dogmatisme religieux, était déjà Pascal<sup>16</sup>. On comprend l'intérêt pour Victor Cousin de cette référence à un enseignement vieux de douze ans.

L'année suivante, en 1843, les livraisons du *Journal des Savants* sont rassemblées en un unique volume. V. Cousin n'introduit pas de modifications majeures à son rapport paru en feuilleton, mais il développe considérablement la petite note sur le scepticisme de Pascal, en donnant directement à lire le cours de 1829. La référence lapidaire est remplacée par une généreuse citation, qui court sur trois bas de pages, réduisant le texte principal à la portion congrue<sup>17</sup>. Cette note volumineuse restera inchangée au fil des rééditions, tant dans la 2<sup>e</sup> édition du Rapport (1844), que dans la 3<sup>e</sup> (1847). Dans tous ces ouvrages, on lit ainsi la remarque suivante, reprise à l'identique du cours de 1829 :

Il faut mettre Pascal à la tête de cette classe de sceptiques ; en effet, Pascal est incontestablement sceptique dans plusieurs de ses Pensées ; et en même temps *le but avoué de son livre est un dogmatisme religieux d'une parfaite orthodoxie*<sup>18</sup>.

Malgré les années qui passent, l'auteur maintient la formule introductive de la note (« Il y a douze ans, j'exprimais déjà... ») qui devient ainsi de moins en moins juste. Mais on ne saurait s'en offusquer. Il faut simplement y voir la preuve que les rééditions du *Rapport* se sont faites sans travail particulier de relecture. Les modifications de 1849 n'en seront que plus remarquables.

En 1849, en effet, Cousin réédite une nouvelle fois son célèbre *Rapport* à l'Académie<sup>19</sup>. Cette quatrième édition depuis le feuilleton de 1842 prend place au cœur d'une vaste entreprise de réunion des œuvres du philosophe, revues et corrigées par l'auteur. Entre 1846 et 1851, vingt volumes paraissent, regroupés en six séries, depuis les enseignements de jeunesse jusqu'aux écrits politiques et pédagogiques<sup>20</sup>. La quatrième série, en 1849, rassemble trois tomes de travaux sur la littérature. Il est notable à cet égard, mais parfaitement logique, que les études consacrées à Pascal figurent dans cette série, et non pas dans la section philosophique, puisque l'auteur des *Pensées* est aux yeux de Cousin une parfaite incarnation de l'anti-philosophie. Comme il l'avait déjà fait pour préfacier l'édition précédente de son *Rapport*, Cousin reprend intégralement un article de la *Revue des Deux Mondes*, « son dernier mot » sur le scepticisme de Pascal<sup>21</sup>. Quant au texte lui-même du *Rapport*, il est donné comme la reproduction fidèle de l'original, à l'exception de quelques corrections de détail. Parmi ces détails, il faut compter en tout cas la longue note citant le

<sup>16</sup> « Il faut mettre Pascal à la tête de cette classe de sceptiques... » (*Histoire de la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle*, 1829, *loc. cit.*, p. 487).

<sup>17</sup> Victor Cousin, *Rapport à l'Académie Française...* (1843), *op. cit.*, p.164-166.

<sup>18</sup> *Rapport...* (1843, 1844, 1847), p. 165 – je souligne. Le texte est celui du *Cours de l'histoire de la philosophie* (avec quelques coupes). On le trouvera aux pages 484-490 du volume de 1829 (*op. cit.*).

<sup>19</sup> *Œuvres de M. Victor Cousin*, 4<sup>e</sup> série, Littérature, tome 1, nouvelle édition revue et corrigée ; *Blaise Pascal*, Paris, Pagnerre, 1849.

<sup>20</sup> Pour celui qui veut s'orienter dans le maquis des œuvres de V. Cousin et de leurs régulières rééditions, on signalera le site secourable et remarquablement informé de Serge Nicolas. La présente étude a beaucoup bénéficié de cette aide : <https://sites.google.com/site/victorcousin17921867/oeuvre-works>.

<sup>21</sup> Victor Cousin, *Rapport à l'Académie Française...* (1849), *op. cit.*, p. 220 (conclusion de la note). « Du scepticisme de Pascal » était paru dans la *Revue des Deux Mondes* en deux livraisons : 15 décembre 1844 (p. 1012-1033) et 15 janvier 1845 (p. 333-357). L'auteur y résume très fermement tout son travail sur les *Pensées* : « Pascal était obscur à bien des yeux dans l'édition de Port-Royal et dans celle de Bossut. Nous l'avons éclairci à la lumière du manuscrit autographe, et cette lumière a fait paraître le plus puissant ennemi qu'ait jamais eu la philosophie. » (Préface du *Rapport*, 1849, p. 61).

cours de 1829. Elle est sensiblement réduite, et prend des proportions plus raisonnables. Elle commence désormais au cœur même du développement sur le scepticisme :

Il y a douze ans [*sic* !] j'exprimais déjà la même opinion sur le caractère de la philosophie et de la religion de Pascal, dans la XII<sup>e</sup> leçon de l'*Esquisse de l'hist. de la philosophie*, t. II, p.338.

« Pascal est incontestablement sceptique dans plusieurs de ses *Pensées* ; et le but avoué de son livre est l'apologie de la religion chrétienne... »<sup>22</sup>

Suivent une quarantaine de lignes de citation du cours de 1829. La référence bibliographique a été modifiée, pour renvoyer le lecteur à la récente réédition de ce cours, deux ans plus tôt, dans le cadre des nouvelles *Œuvres complètes* (1847). Mais surtout, on ne manquera pas d'être surpris par la nouvelle formulation. Le but avoué de Pascal est devenu *l'apologie de la religion chrétienne*. Cette citation du cours sur le scepticisme n'est pas celle que nous lisions dans toutes les éditions précédentes du *Rapport*. Il était question jusque-là d'un « dogmatisme religieux d'une parfaite orthodoxie », et non pas d'une « apologie de la religion chrétienne ». On ne saurait d'ailleurs parler d'un but avoué de Pascal, lequel, rappelons-le, n'utilise jamais le terme d'apologie. Sans doute, l'auteur des *Pensées* aspirait-il à l'orthodoxie, même s'il n'eût pas donné à celle-ci le titre de « dogmatisme ». La première formulation de Cousin est en tout cas celle qu'on lisait dans le cours de 1829. Mais le philosophe a veillé à la cohérence de ses références, et dans la nouvelle publication du cours, il a modifié aussi son propos et introduit la notion d'apologie, comme si elle était là depuis l'origine<sup>23</sup>.

Que s'est-il donc passé ? Les interventions sont minuscules, mais minutieuses, et donc symptomatiques. Cousin a modifié tout le système de références pour donner à penser que la notion d'*apologie* était présente sous sa plume dès 1829. C'est le mot qui, pour lui, synthétise tous les griefs philosophiques qu'il nourrit contre Pascal. *Apologie* est le terme précis (adopté en 1842) pour désigner le recours au scepticisme en vue de fonder un dogmatisme : l'abaissement concerté de l'homme, afin d'édifier la religion. *Apologie* se substitue donc à *dogmatisme* pour marquer la teneur anti-philosophique et existentielle de cette attitude, en matière religieuse. Ou pour le dire tout simplement : dans le vocabulaire de Cousin, *apologie* signifie *dogmatisme religieux*. En 1847 le philosophe modifie subrepticement le texte d'un écrit de jeunesse pour y introduire le terme, jusque-là absent. Il ne faut donc pas se laisser égarer par les références trafiquées. V. Cousin n'a jamais parlé d'apologie avant 1842, pour désigner la dernière œuvre de Pascal. Mais ce terme d'apologie est si important pour lui, il résume si bien toutes les faiblesses philosophiques de Pascal, que l'auteur veut n'en avoir jamais employé d'autre.

Nous tenons donc notre date – 1842 – celle du baptême de l'œuvre inachevée de Pascal sous le nom d'*Apologie de la religion chrétienne*. Et nous connaissons aussi les motivations de ce baptême. L'enquête est-elle donc arrivée à son terme ? Oui, sur un plan philosophique et conceptuel. Mais le souci d'exhaustivité lexicologique nous impose de remonter encore un peu dans le temps, pour trouver la toute première occurrence de l'apologie.

Elle figure chez Chateaubriand, dans la *Défense du génie du christianisme par l'auteur*, parue en 1803. L'écrivain a été attaqué pour s'être chargé de la cause du

<sup>22</sup> Victor Cousin, *Rapport à l'Académie Française...* (1849), *op. cit.*, p. 218-219.

<sup>23</sup> « Pascal est bien au-dessus de tous ces sceptiques, mais il en fait partie. Pascal est incontestablement sceptique dans plusieurs de ses *Pensées* ; et le but avoué de son livre est l'apologie de la religion chrétienne. » (V. Cousin, *Cours de l'histoire de la philosophie moderne*, 2<sup>e</sup> série, tome II, nouvelle édition revue et corrigée, Paris, Didier et Ladrangé, 1847, p. 338.

christianisme sans avoir aucun titre à le faire. Il appartiendrait aux seuls religieux de prendre la défense de la religion chrétienne. Chateaubriand rétorque en évoquant tous ses prédécesseurs laïcs :

Qui ne sait que dans les temps difficiles, tout chrétien est prêtre et confesseur de Jésus-Christ ? La plupart des apologies de la religion chrétienne ont été écrites par des laïques. [...] Quand Pascal entreprit sa sublime apologie du christianisme ; quand La Bruyère écrivit si éloquemment contre les *Esprits forts* ; quand Leibnitz défendit les principaux dogmes de la foi ; quand Newton donna son explication d'un livre saint ; quand Montesquieu fit ses beaux chapitres de l'*Esprit des Loix*, en faveur du culte évangélique, a-t-on demandé s'ils étaient prêtres ? Des poètes même ont mêlé leur voix à la voix de ces puissants Apologistes, et le fils du grand Racine a défendu en vers harmonieux, la religion qui avait inspiré Athalie à son père<sup>24</sup>.

À ma connaissance, c'est dans ce texte que pour la première fois, un siècle et demi après sa mort, Pascal est crédité d'une *apologie du christianisme*. L'expression est ici parfaitement louangeuse, et l'entreprise qualifiée de « sublime ». Mais surtout, elle émane d'un écrivain qui se range lui-même aux côtés des auteurs d'apologies – et d'une apologie par excellence, comme le déclarent les lignes qui suivent aussitôt :

Mais si jamais de simples laïques ont dû prendre en main cette cause sacrée, c'est sans doute dans l'espèce d'apologie que l'auteur du *Génie du Christianisme* a embrassée ; genre de défense que commandait impérieusement le genre d'attaque, et qui (vu l'esprit des temps) était peut-être le seul dont on pût se promettre quelque succès. En effet, une pareille apologie ne devait être entreprise que par un laïque. Un ecclésiastique n'aurait pu, sans blesser toutes les convenances, considérer la religion dans ses rapports purement humains, et lire, pour les réfuter, tant de satires calomnieuses, de libelles impies, et de romans obscènes<sup>25</sup>.

Il y a ainsi une sorte de convenance entre la forme d'apologie pratiquée par Chateaubriand et son statut de laïc, à l'image de Pascal lui-même, servant la religion chrétienne depuis une position particulière et sans véritable autorité. L'auteur du *Génie du christianisme* reconnaît un précurseur en Pascal, même s'il accorde, quelques lignes plus bas, que « le *Génie du Christianisme* eût été fort déplacé au siècle de Louis XIV<sup>26</sup>. » Et pourquoi cela ? Parce que tout travail d'apologie implique une attaque précédente, et que le XVII<sup>e</sup> siècle passe, aux yeux de Chateaubriand, pour autrement plus respectueux de la religion chrétienne que sa propre époque. Après Voltaire, après la Révolution, le christianisme ne bénéficie plus du même respect, ni même d'une estime minimale. Chateaubriand a sans doute oublié la constatation liminaire (et fondatrice) des *Pensées* : « Les hommes ont mépris pour la religion, ils en ont haine et peur qu'elle soit vraie<sup>27</sup>... » Il reste que, globalement, la situation ne s'est pas améliorée, depuis les attaques libertines du grand siècle. Avec son *Génie du christianisme*, alors que s'achèvent les temps perturbés de la Révolution et que commence un siècle nouveau, la stratégie de Chateaubriand sera de se lancer dans une espèce « d'apologie poétique de la religion<sup>28</sup> » – entreprise plus ou moins nécessaire selon les époques, mais pratiquée de façon ininterrompue depuis les origines mêmes de l'Église. Il s'agit là de répondre aux attaques, non pas par des raisonnements ni des excommunications, mais en donnant à voir la beauté, à la suite des grands chefs-d'œuvre du passé. « La *Jérusalem délivrée*, le *Paradis perdu*, *Polyeucte*, *Esther*, *Athalie*, sont devenus depuis de véritables apologies, en faveur de la beauté de la religion<sup>29</sup>. » Les critiques du *Génie du*

<sup>24</sup> François-Auguste Chateaubriand, *Défense du génie du christianisme*, Paris, Migneret, 1803, p. 4-6.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 6-7.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 10-11. On remarquera que la thèse de Chateaubriand annonce ici celle de Cousin, quant à l'incongruité d'une apologie au XVII<sup>e</sup> siècle. Mais les arguments divergent radicalement.

<sup>27</sup> Pascal, *Pensées*, Sel. 46.

<sup>28</sup> *Défense du génie du christianisme...*, *loc. cit.* p. 43. Voir aussi : « une apologie du christianisme où l'on ne veut que montrer au lecteur la beauté de cette religion » (p. 54)

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 47.

*christianisme* peuvent bien s'offusquer d'une pratique aussi littéraire, l'auteur y voit la seule réponse appropriée aux moqueries et aux sarcasmes.

Pour Chateaubriand, auteur selon ses propres termes d'une apologie<sup>30</sup>, il fallait prendre la plume parce que la religion était attaquée – il fallait bien répondre à des attaques (donc prendre la peine de les considérer, ce à quoi seul un laïc pouvait s'employer). Quand, d'une même plume, Chateaubriand parle de la « sublime apologie du christianisme » de Pascal, on notera d'abord qu'il ne donne pas le titre d'un ouvrage, mais qu'il désigne une entreprise : Pascal s'est lancée dans une apologie. Deuxièmement, cette apologie implique des attaques préalables, même si celles-ci sont moins importantes à l'époque de Massillon qu'à celle de Chateaubriand. En revanche, lorsque V. Cousin emploie le même terme d'apologie, il n'a plus en vue une opération défensive, mais une machine promotionnelle, assez agressive au demeurant : le christianisme essayant de s'établir dans les esprits par une attaque contre la raison.

Entre la double apologie de Chateaubriand – apologie du christianisme (1802) et apologie de sa propre apologie (1803) – et la qualification donnée par V. Cousin aux *Pensées* de Pascal (1842), le terme d'apologie connaît un glissement de sens. Originellement, et c'est encore le cas pour Chateaubriand, l'apologie est une *excuse*, une défense consécutive à une attaque ; pour V. Cousin, le mot a pris la signification, qu'il conserve pour nous aujourd'hui, d'une entreprise de *promotion*. Lorsqu'on fait l'apologie de quelque chose, on entend la prôner et imposer au plus grand nombre sa supériorité.

+ / + / +

Il est temps de résumer les enseignements de notre enquête et d'énoncer les principaux points établis – sans préjuger d'éventuels éléments nouveaux qui viendraient s'ajouter au dossier :

1/ À l'époque de Pascal, le terme d'apologie n'a été que récemment importé du latin<sup>31</sup>. Il s'applique essentiellement à des personnes. La première utilisation du mot d'« apologie » pour désigner les *Pensées* date de 1803 et de Chateaubriand.

2/ C'est en 1842, dans son célèbre *Rapport*, que Victor Cousin adopte ce vocable, mais en le prenant dans un sens qui n'est plus celui de Chateaubriand. Le philosophe est donc bien l'introducteur de cette nouvelle notion dans la critique pascalienne.

3/ *Apologie* implique pour lui incertitude spirituelle et renonciation à la philosophie : « une foi sombre et mal sûre d'elle-même<sup>32</sup> », remède désespéré à un scepticisme invincible. La perspective d'une apologie exclut notamment l'idée de grandeur humaine et l'usage de la raison – deux axes essentiels des *Pensées*, voués à s'estomper sous cette nouvelle bannière.

<sup>30</sup> Tout au long de la *Défense*, Chateaubriand parle de son *Génie du Christianisme* comme d'une apologie. C'en est une désignation alternative. Cf. « L'auteur du Génie du Christianisme, obligé de faire entrer dans le cadre de son apologie quelques tableaux pour l'imagination... » (p. 23 – je souligne)

<sup>31</sup> Calvin, en 1547, écrit à M. de Falais que « le mot d'apologie n'est pas usité en français » (OC, éd. Cunitz..., 1863, vol. 12, lettre 944, col. 587). Il lui conseille de traduire *apologia* par « excuse ». On notera que ce sens d'excuse est celui qu'a conservé l'anglais : *apology*.

<sup>32</sup> Victor Cousin, *Rapport à l'Académie Française...* (1843), *op. cit.*, p. 163.

4/ V. Cousin fait subrepticement remonter son appellation à des temps antérieurs de son œuvre (1829), pour lui attribuer l'évidence qui va de pair avec la patine.

5/ Dix ans après le *Rapport* de 1842, la cause est entendue et l'opération cousinienne couronnée de succès : le terme d'Apologie est devenu *le titre même* de l'œuvre de Pascal. Dorénavant, dans tous les esprits, et selon les manuels d'histoire littéraire, Pascal était à sa mort occupé à écrire une *Apologie de la religion chrétienne*, dont il ne nous reste que des bribes, publiées sous le nom de *Pensées*. C'est ce dont nous informe tranquillement le *Grand Dictionnaire Larousse du XIX<sup>e</sup> siècle*, dont la première édition est de 1864. À l'article « apologie », et une fois donnés les premiers éléments de définition, le lexicographe apporte quelques illustrations :

*L'apologie* est une réponse à des reproches généraux, à des bruits vagues, comme ceux que l'on faisait courir contre les premiers chrétiens, et est ordinairement spontanée : les *Pensées* de Pascal devaient, dans l'esprit de l'auteur, porter le titre d'*Apologie du christianisme*...<sup>33</sup>

On est entré maintenant dans l'intimité de Pascal (« dans l'esprit de l'auteur ») et l'on connaît le titre qu'il avait choisi pour son œuvre ! La proposition discutable d'un philosophe hostile s'est insensiblement transformée en élément objectif d'information. V. Cousin ne manque certes pas d'arguments à l'appui de sa thèse, mais son intention n'est pas neutre et la terminologie qu'il impose entend servir une lecture particulière. Elle devrait au moins conserver son caractère hypothétique.

Les définitions de nom, nous dit Pascal « sont très libres », et n'autorisent pas la contradiction, « car il n'y a rien de plus permis que de donner à une chose qu'on a clairement désignée un nom tel qu'on voudra<sup>34</sup>. » Ces lignes très célèbres de l'opuscule sur l'Esprit géométrique suffisent à exonérer tous les amateurs d'*apologie* et l'histoire littéraire dans son ensemble. Acceptons que le travail de Pascal, interrompu par la mort, puisse recevoir le titre d'apologie. Mais retenons en même temps l'avertissement qui fait suite : « Il faut seulement prendre garde qu'on n'abuse de la liberté qu'on a d'imposer des noms, en donnant le même à deux choses différentes<sup>35</sup>. » Peut-être Pascal travaillait-il à ce que nous appelons aujourd'hui une apologie de la religion chrétienne, mais certainement pas dans l'optique que lui prête Victor Cousin.

Laurent Thirouin  
Université de Lyon

---

<sup>33</sup> *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, Librairie classique Larousse et Boyer, 1864-1876, t. I, p. 482.

<sup>34</sup> Ed. Mesnard, OC III, § 7, p. 394.

<sup>35</sup> *Ibid.*